

Prochain Conseil

Quand mars se déguise en été, Avril prend ses habits fourrés.

29 mars 2019 à 18h30

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 43 du 24 janvier 2019

Jean-Louis VIGNON, maire a accueilli pour cette première séance de l'année, Patrick LECLERC, président de la Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas (CCPLD) pour l'approbation du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) qui est à l'ordre du jour.

Karine MORVAN est absente. Rémi LE BERRE, excusé, a donné pouvoir à Pascale DIVERRES CORRE.

I Le PLU intercommunal

Le président de la Communauté de communes explique aux élus locaux que ce PLUi s'appliquera, au moins, jusqu'en 2040, mais avec de régulières révisions, peut-être tous les deux ans.

Si tous les délais sont respectés, ce document d'urbanisme, identique aux 22 communes du territoire, entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2020.

Ce document vise à conserver et développer les secteurs économiques, touristiques, résidentiels et environnementaux. Aujourd'hui, 91 % du territoire communautaire, classé en zone agricole et naturelle, n'est pas constructible et le restera.

Le but est de moins consommer d'espaces par rapport aux années passées. La moyenne annuelle des terres à urbaniser sur les 20 ans est de 2,5 ha.

Le maintien de l'agriculture est aussi une dominante car ce secteur représente, directement ou indirectement, plus d'un emploi sur deux sur la CCPLD.

Le développement économique va se poursuivre avec l'ouverture, sur les 20 ans, de trois nouvelles zones d'activités, situées à Loperhet (Leineuret), Lanvian (Saint-Divy) et Reun-ar-Moal (Daoulas).

Cette dernière zone a vu sa surface divisée de près de

moitié. Les élus communautaires ont souhaité un rééquilibrage vers le secteur sud de la CCPLD.

Ce secteur est plus pauvre en zone économique, notamment par le caractère littoral des communes et un relief plus accidenté.

Pour Saint-Urbain, il est prévu une densification de la construction qui se fera, principalement, dans le centre-bourg.

Le PLUi prévoit une densité de 18 logements à l'hectare en moyenne. Cela veut dire des terrains plus petits.

Le programme local de l'habitat (PLH) prévoit huit constructions à l'année, soit 160 sur les deux prochaines décennies pour Saint-Urbain.

Le PLUi favorisera à conforter les centralités actuelles et à garder le caractère rural de certaines communes sans pour autant bloquer leur développement.

Les élus ont approuvé le PLUi. Georges JÉZÉQUEL s'est abstenu. Bernard CORNEC, lui, n'a pas pris part au vote, étant concerné par des parcelles à urbaniser.

II En bref.

- Transfert de la compétence eau à la CCPLD : Le conseil approuve le transfert des actifs du service d'eau communal à la CCPLD, ainsi que la mise à disposition des bâtiments nécessaires à l'exploitation de ce service.

- Conventions petite enfance : Les élus approuvent les conventions de fonctionnement fixant la participation financière et le nombre de places d'accueil avec la microcrèche Dip-ha-Doup de Daoulas et la halte-garderie Les Mésanges à Dirinon.

- Travaux : L'étude de la réparation de l'éclairage public à la Résidence rurale s'élève à 2 308 €.

Tous les conseils municipaux se déroulent en public.

Les comptes-rendus sont consultables dans leur intégralité en mairie ou sur le site Internet de la commune.

www.saint-urbain.com

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du maire, Jean-Louis VIGNON, pour le vote des comptes de gestion, des comptes administratifs 2018 et des dossiers en cours.

Annie MOAL, Karine MORVAN et Georges JEZEQUEL excusés, ont donné pouvoir respectivement à Julien POUPON, Nathalie ABIVEN et Bernard CORNEC.

I COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL

Les dotations de l'État sont stables. Les intérêts de la dette ont baissé de 14 % en une année, signe de l'extinction de certains prêts en 2018. Le montant de la dette passe de 251 000 € en 2017 à 150 000 € en 2019 et ce malgré l'emprunt contracté pour l'espace garderie bibliothèque.

Section Fonctionnement

Dépenses de 871 425,49 €

Comprenant les dépenses suivantes (en % du total)			
011 Charges générales	222 160,96 €	soit	25,5 %
012 Personnel	422 322,70 €	soit	48,5 %
65 Gestion courante	169 433,68 €	soit	19,4 %
66 Intérêts de la dette	31 487,15 €	soit	3,6 %
Autres dépenses	26 021,00 €	soit	3,0 %

Recettes de 1 134 354,81 €

Comprenant les recettes suivantes			
70 Produits de services	63 249,28 €	soit	5,6 %
73 Impôts	552 115,00 €	soit	48,7 %
74 Dotations de l'État	393 313,72 €	soit	34,7 %
Autres fiscalités	94 007,27 €	soit	8,3 %
Autres recettes	31 669,54 €	soit	2,8 %

La section Fonctionnement dégage 262 929,32 € qui sont nécessaires au remboursement de la dette de 149 667,54 €, d'où un autofinancement de **126 734,78 €** auquel s'ajoute l'excédent reporté 2017 ; soit au final un excédent d'autofinancement **d'environ 186 000 €**, meilleur autofinancement depuis 20 ans.

Section Investissement

Les seules grosses dépenses concernent le projet bibliothèque - garderie et le chapitre voirie/réseaux.

Programme bâtiments et terrains : les dépenses s'élèvent à 43 134,30 € notamment pour la réfection du terrain de foot .

Programme école : les dépenses s'élèvent à 3 707,87 €, notamment pour l'informatique et le mobilier.

Programme garderie - bibliothèque : 320 375,15 € ont été dépensés pour les études d'architecte, le mobilier et les travaux. Les subventions s'élèvent à 284 767,43 €.

Programme voirie : 270 363,34 € de dépenses pour les travaux de voirie (234 000 €), l'effacement des réseaux à

Pen An Dorguen (12 600 €), l'achat d'un camion benne (21 136 €), des aménagements de massifs (5 400 €). Les subventions de 27 254,52 € proviennent de la CCPLD, de l'agence de l'eau et du Bassin de l'Elorn.

Une fois les recettes affectées (subventions, excédent de fonctionnement 2017, FCTVA, taxe d'aménagement...) à hauteur de 611 123,15 € aux 948 820,07 € de dépenses 2018, de la dette 2018 et du déficit d'investissement 2017 **la section investissement est déficitaire de 338 412,59 €.**

L'excédent de fonctionnement de 322 790,19 € fait que **l'exercice 2018 est déficitaire de 15 843,01 €.**

Un emprunt prévu mais non débloqué en 2018 explique ce déficit d'investissement. Le pourcentage de la dette est de 16,47 % contre 24,22 % l'année précédente.

La dette à court terme permet de sécuriser le budget.

Elle passera à 128 000 € en 2019 et 98 000 € en 2024, bien loin des 251 000 € de 2017. Le maire évoque donc la capacité de la commune à investir à l'avenir.

Vote à l'unanimité du CA et du compte de gestion.

II COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET EAU

Section fonctionnement

Les dépenses (personnel, entretien) sont de 97 428,57 € pour 142 406,60 € de recettes (vente d'eau).

La section est bénéficiaire de 44 978,03 €.

Section Investissement

81 729,99 € sont dégagés après imputation des dépenses et recettes diverses.

Le résultat sur l'exercice 2018 est excédentaire de 94 510,23 € après réintégration des amortissements et excédents antérieurs.

A noter que c'est la dernière fois que le conseil s'exprime sur le budget de l'eau.

Désormais la CCPLD a la compétence de ce service.

Vote à l'unanimité du CA et du compte de gestion.

Le conseil vote à la grande majorité (1 abstention) le transfert du résultat du budget eau à la CCPLD .

III EN BREF

- Fourrière : la commune passe un contrat avec la société Lab et Compagnie de La Martyre pour la capture et le ramassage des animaux errants. Coût annuel : 1 043 € TTC.

- Matériel : achat d'un défoureur pour le terrain de football pour l'aération du sol. La dépense est de 3 790 € HT, mais avec 3032 € de subventions éventuelles provenant du conseil régional et du syndicat des bassins de l'Elorn.

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun



ÉTAT CIVIL

Naissances



Le 7 janvier, est né BÉRANGER Erwan, domicilié 14C allée de Pen ar Valy.

Le 11 janvier, est né CARAËS Paul, domicilié 13 allée de Pen ar valy

Le 12 janvier, est née LÉON Énéa, domiciliée 245 route de Daoulas

Le 28 janvier, est né PERCHIRIN Valentin, domicilié 7 hameau de Kerdestin

Le 7 février, est née KERVELLA Lou, domiciliée 310 route d'Irvillac

Le 8 février, est née SAOÛT Romane, domiciliée 350 route d'Irvillac

Le 13 février, est née PLANTEY Loïza, domiciliée 2 résidence Ty Guen

Le 22 février, est née BODILIS Romane, domiciliée à Cleuz-Bras



ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Désormais, il est possible de s'inscrire toute l'année.

Si vous étiez déjà électeur sur Saint-Urbain, vous n'avez donc rien à faire. Mais si vous êtes nouvel habitant et non encore inscrit sur la liste électorale, pour pouvoir voter pour les élections européennes du 26 mai 2019, il faut demander à être inscrit avant le 31 mars 2019, à l'exception de quelques situations particulières qui bénéficient du report de ce délai au 19 mai (français atteignant 18 ans à cette date, en cas de déménagement...).

Vous pouvez vous inscrire en ligne, sur place à la mairie ou par courrier. Tous les renseignements sont sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367> ou à l'accueil de la mairie.



TRAVAUX VOIRIE

L'aménagement du bas de la route Kastel Dour a été réalisé en début de cette année. Ces travaux, prévus en fin de l'année dernière, ont été décalés à cause du mauvais temps.

Ils ont consisté à remplacer la terre de l'accotement par un mélange terre-pierre permettant aux voitures de stationner dessus sans dégradation. Il faut attendre le temps que l'herbe pousse avant de pouvoir utiliser l'accotement.



DÉRATISEUR

Passage du dératiseur sur la commune lundi 25 mars.

Pour les personnes intéressées merci de s'inscrire auprès de la mairie.



PETITES ANNONCES

Recherche assistante maternelle pour un accueil périscolaire de ma fille de 3 ans à partir de septembre 2019 (le mercredi et voire les matins et soirs de la semaine). Conatct : 06 61 31 51 78.

Apiculteur amateur, je viens collecter gratuitement chez vous les essaims d'abeilles qui vont se poser ce printemps chez vous. En échange, je vous proposerai du miel de ma récolte. J'étudie aussi toute offre de reprise de matériel. N'hésitez pas à me contacter au 06 22 94 47 76.

Si un apiculteur est intéressé, **nous souhaitons accueillir des ruches** sur notre terrain moyennant quelques pots de miel en contrepartie. Pour plus de renseignements vous pouvez me joindre : Patrick Elleouet au 06 32 24 37 23.

Communiqués de la Mairie

LES LUNDIS DE LA SANTÉ

Conférence de 18h30 à 20h - Amphis 500 et 600
Fac de droit d'économie et de gestion.
12 rue de Kergoat à Brest

Lundi 18 mars : Les conduites suicidaires et leur prévention

Lundi 29 avril : Climat, air, allergies aux pollens

Renseignements : 02 98 00 80 80

<http://www.forumsantebrest.net>

NUMÉROS UTILES

- Police 17
- Pompiers 18
- Samu 15 ou 112
- Pharmacie de garde .. 32 37
- Médecin 02 98 25 02 37
- Kiné 02 98 25 06 55
- Cabinet infirmier 02 98 25 07 21
- Pôle social 02 98 25 84 23
(SSIAD et aide à domicile)
- Assistante sociale 02 98 85 95 57
(Mme LE QUÉRÉ)
- RPAM 02 98 25 87 26
- Taxi (Mme KERNEIS) 06 99 44 56 66
(M. BOISNE) 06 71 91 67 02
- Eau du Ponant..... 02 29 00 78 78



HORAIRES MAIRIE

Lundi : 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30
Mardi : 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30
Mercredi : 10h00 -12h00
Jeudi : 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30
Vendredi : 08h45 -12h00
Samedi : 08h45 -12h00

CALENDRIER DE COLLECTE

Déchets ménagers	Recyclables
Mercredi 20 mars	Mercredi 13 mars
Mercredi 3 avril	Mercredi 27 mars
Mercredi 17 avril	Mercredi 10 avril
Lundi 6 mai	Mercredi 24 avril
Mercredi 15 mai	Lundi 13 mai

*Le prochain bulletin paraîtra vers la mi-mai. Veuillez déposer vos annonces à la mairie pour le 23 mars dernier délai.
Merci.*

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun



TÉLÉVISION TNT

Pour libérer des fréquences pour la téléphonie mobile (préparation de la 5G), les canaux de la télévision numérique terrestre (TNT) vont être déplacés le 26 mars prochain.

Les foyers qui reçoivent la télévision par une antenne râteau devront effectuer une recherche de chaînes ce jour là pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes.

Cette opération est simple à faire, à partir de la télécommande du téléviseur ou de l'adaptateur TNT.

En cas de difficulté, vous pouvez consulter le site Internet de la commune ou une information est faite sur la page d'accueil. Le site « <https://www.recevoirlatnt.fr> » propose une vidéo pour toutes les marques de téléviseur ou d'adaptateur TNT.

Si vous n'avez pas accès à Internet, vous pouvez appeler la mairie qui vous renseignera sur la procédure à suivre.



CIVISME DÉCHETS

Trop souvent nous retrouvons des dépôts sauvages de déchets. Une citoyenne nous a écrit :

« J'espère que ces entassements sauvages de canettes de bière et autres déchets plastiques vous choquent autant qu'ils m'ont choquée.

J'ai pris ces photos à Saint-Urbain, sur les parkings de Ty Kreis-Ker et du stade de foot. J'ai tout ramassé parce que j'estime que les employés en charge de la voirie ont d'autres priorités pour la commune que de nettoyer après nous. Sans oublier les conséquences que ces pollutions évitables ont sur la faune, la flore, la qualité de l'eau, etc. et sur nous ! Un déchet non ramassé aura de grandes (mal)chances de finir dans les rivières, puis dans la mer. Nous savons déjà tout cela, et pourtant, grandes quantités de mégots de cigarettes, de gourdes de compote, d'emballages de bonbons sont jetés sur les trottoirs et caniveaux. »

Rappelons que jeter ou abandonner nos déchets dans la rue fait l'objet d'une amende pénale de 68 €.



Merci par avance pour votre civisme.



ZÉRO PHYTO

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation sur les pesticides chimiques se durcit. Il est désormais interdit d'utiliser et de stocker des pesticides chimiques pour jardiner ou désherber.

Des solutions alternatives existent pour un jardin naturellement plus résistant ! Planter des espèces locales au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol ; utiliser les plantes, insectes et animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs... **Retrouvez tous les conseils et solutions sur www.jardiner-autrement.fr**

N'oubliez pas de rapporter vos pesticides ! Bidons, bouteilles..., qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchèterie ou en un point de collecte temporaire.

Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Il est mis à votre disposition un container au niveau du hangar communal.

Infos CCPLD

PLUi

Le 6 février 2019 a marqué l'arrêt du projet Plan local d'urbanisme intercommunal en conseil de Communauté. Soit l'aboutissement d'un chantier de longue haleine démarré par le service urbanisme de la CCPLD avec les 22 communes du territoire en décembre 2015.

Il faudra néanmoins encore que les personnes publiques associées (État, département, chambres consulaires...) soient consultées ce premier trimestre, puis que l'enquête publique soit réalisée cet été avant de parvenir à l'approbation de ce PLUi en conseil de Communauté fin 2019 / début 2020.

AQUALORN

Après trois semaines de fermeture pour travaux, Aqualorn a commencé 2019 sous un nouveau visage qui va laisser loin derrière lui le triste incendie de l'été dernier.

La dégradation importante de l'escalier et la nécessité de mettre aux normes cet accès imposaient son remplacement. Le projet a été supervisé par les services techniques de la Communauté. Par ailleurs, une remise en état des parties dégradées par l'incendie s'est également imposée : renforcement des structures béton soutenant les planchers, réfection des vestiaires publics, remise en état de la salle de pause, remplacement des réseaux d'évacuation et d'alimentation d'eau.

Dernière nouveauté : le lancement de la page Facebook Aqualorn pays de Landerneau-Daoulas.

CHALLENGE TRI VERRE

La CCPLD lance un défi aux habitants des 22 communes pour le tri des déchets en verre. En effet, 3 emballages en verre sur dix finissent encore dans les poubelles vertes ou jaunes. Cela représente 500 tonnes et un surcoût de 12 000 € par an en traitement des ordures ménagères.

L'objectif est de collecter, au minimum, 120 tonnes de verre de plus qu'en 2017 (2 034 tonnes) pour déclencher le versement de don à une association du territoire œuvrant dans l'aide aux enfants hospitalisés. Soit 1 € par tonne collectée ce qui représenterait au total entre 2 000 et 2 500 € de don.

Inscriptions École Communale et soirée cabaret

Inscriptions pour septembre 2019 (**seulement si votre enfant n'est pas encore scolarisé**).

Afin de préparer au mieux la rentrée de septembre, je vous demanderais de bien vouloir me communiquer, dès à présent, l'identité de votre (vos) enfant (s) :

Nom, prénom, date de naissance, adresse, téléphone, courriel.

Pour les enfants nés en 2017, il faudra attendre fin juin pour connaître les disponibilités d'accueil de notre établissement.

Seront pris en priorité les enfants nés en début d'année civile selon les places disponibles en PS1 (il est souhaitable de nous transmettre tout de même ces informations).

Pour les enfants nés en 2016, il faut suivre, dès à présent la démarche suivante, si ce n'est pas encore fait :

Tout d'abord, vous devez vous présenter en mairie avec le livret de famille, il vous sera alors délivré un certificat d'inscription que vous me remettrez à l'inscription définitive. A cette occasion, une vérification de la mise à jour des vaccins sera effectuée, il faudra donc penser à se munir du carnet de santé ou d'une photocopie des pages concernées.

En cas de difficultés, ne pas hésiter à téléphoner au 02 98 25 02 89 ou à se renseigner par courriel à l'adresse

suivante : ec.0290919S@ac-rennes.fr, car il est souhaitable de prendre rendez-vous pour la visite des locaux, de préférence le mardi (jour de décharge administrative) ou le mercredi matin ou encore à partir de 16h chaque jour et 15 h00 le vendredi.

Le directeur, Daniel GOURMELON

Les CM1 et CM2
présentent leur
spectacle annuel le

**vendredi
22 mars**

à 20h30 à la salle
Ty Kreis-Ker.

L'argent récolté
servira à financer le
voyage au Puy du Fou.

Venez nombreux
assister à ce joli
spectacle.

Entrée 4 €

Gratuit pour les moins
de 12 ans.



VIE ASSOCIATIVE - CHEZ NOUS - Buhez ar c'hevredigezhioù - du-mañ

LIVRE ÉCHANGE - LES MILLE FEUILLES

Bilan 2018

La bibliothèque Les mille feuilles a ouvert ses portes en avril 2018. Toute belle, toute neuve, avec un fonds de livres (et de CDs / DVDs) renouvelé (au total 5 750 documents : 66% de fiction, 20% de BD et 15% de documentaires) et une vingtaine de bénévoles surmotivés pour faire découvrir le plaisir de la lecture (entre autres) aux Saint-Urbainais. Les inscriptions se sont d'ailleurs envolées en l'espace d'un an : + 59%, soit 471 lecteurs (28% de la population de notre commune) et ce n'est pas fini !

La bibliothèque se veut un lieu accueillant et inspirant. Ainsi, nous vous encourageons à vous rapprocher des bénévoles si vous avez des questions sur son fonctionnement, les activités proposées, si vous souhaitez faire partie d'une des commissions pour la sélection des ouvrages : documents adultes, documents jeunesse, documentaires et multimédia.

Calendrier 2019

Appel à candidatures : Exposition "Talents & Création"

Vous avez des talents artistiques et vous souhaitez exposer quelques-unes de vos créations ? La bibliothèque Les mille feuilles invite les habitants et ceux des environs

à venir exposer toute discipline artistique durant l'été 2019. Pour vous porter candidat à cette exposition, contacter la bibliothèque par courriel ou aux permanences avant le 1^{er} juin avec l'intitulé "Exposition été 2019".

Printemps des poètes : de mi mars à fin avril, Jacques Prévert s'invite à la bibliothèque.

Samedi 6 avril à 18h00, lectures de textes avec intermède musical.

Les p'tites oreilles : de 10h30 à 11h15 les vendredi 22 mars et 3 mai, pour les bébés lecteurs de 0 à 3 ans.

Nouveauté ! Goûter Philo : mardi 26 mars de 16h30 à 17h30, pour les enfants de 6 à 8 ans.

Heure du conte : samedi 6 avril matin, pour les enfants de 4 à 8 ans.

Atelier Haïku : mercredi 10 avril à 14h30, pour les enfants de 8 à 10 ans.



PÉTITION ASSU

Accueil Solidarité Saint-Urbain met en place une pétition contre l'exclusion de la famille GAMZATOV.

Refusons l'expulsion de la famille Gamzatov en signant massivement la pétition papier soit à la sortie de l'école soit sur change.org

Résidant depuis 7 ans en France, intégrés à la communauté Saint-Urbainaise depuis 2 ans et demi, Dinislam, Dina, Magomed, Ibragim et Nabi sont menacés d'expulsion du territoire français.

Cette famille est originaire du Daghestan (voisine de la Tchétchénie), une république russe. Refusant l'extrémisme, Dinislam, et sa famille ont subi des persécutions et ont dû fuir. On vient régulièrement les chercher chez leurs parents respectifs, la menace pour leur sécurité pèse donc toujours.



Depuis 7 ans, ils galèrent pour tenter de régulariser leur situation. L'état de santé de Dinislam nécessite une prise en charge médicale.

Pourquoi signer cette pétition ?

1. Ils n'ont aucune assurance de pouvoir vivre en sécurité dans leur pays.
2. Dinislam ne peut pas être soigné convenablement dans son pays.
3. Ils font partie de la communauté Saint-Urbainaise, depuis un peu plus de 2 ans ½ où ils se sont bien intégrés. Ils sont bénévoles dans de nombreuses associations et participent à de nombreux événements. Les enfants ont passé leur vie en France et se sont épanouis ici.

Merci de signer cette pétition en ligne : <http://chng.it/Bn6cM9HRWX>

Si vous souhaitez participer aux actions mises en place par l'association et être informés, merci de nous écrire à : solidarite.su@gmail.com

Un grand rassemblement est d'ailleurs organisé le samedi 23 mars à 11h00 devant la mairie (venez en famille).

REPAS CRÊPES SEM

La journée crêpes organisée par Solidarité enfants du monde a été une réussite. Nous avons accueilli une soixantaine de personnes au goûter et servi 200 repas le soir ; toutes nos crêpes à emporter ont été vendues. L'ambiance était conviviale, une vraie belle énergie...

Merci à tous nos convives, à tous nos bénévoles et donateurs.

Solidarité enfants du monde est une association de solidarité qui existe depuis 1999 et a son siège depuis 2003 à Saint-Urbain.

Son objectif est de soutenir des projets pour améliorer le quotidien d'enfants à travers le monde et notamment au Pérou (financement d'études supérieures pour 5 jeunes) au Burkina Faso (financement des repas de cantines dans des écoles) et à Madagascar (partenariat avec PSM - Partenariat scolarisation Majunga aide auprès de 95 jeunes défavorisés, scolarisation et distribution de riz aux familles).



Scrapalannurvan

DIMANCHE
31 MARS 2019

FOIRE
AUX
LOISIRS CRÉATIFS

couture, bijoux, peinture,
scrapbooking, mercerie, laine,
patchwork, art floral, broderie ...

Entrée : 1,50 € (gratuit : -12 ans)
Café-thé-gâteaux
Sur place

de 10 H 00
à 17 H 00

SAINT-URBAIN
Salle Ty Kreisker

Entrée : 1,50 € (gratuit pour les - 12 ans)
Exposants : 3 € le ml (tables fournies)
renseignements et réservations
au 06 89 55 69 22.

Foire aux livres FDM

La foire aux livres a connu un joli succès avec des centaines d'ouvrages vendus, à très petits prix. Cette foire s'inscrit dans un cadre humanitaire et le bénéfice servira au programme d'aide à la scolarisation en participant à l'aménagement et à l'équipement de bibliothèques et de blocs sanitaires, ainsi qu'une aide à la nourriture



pour les familles.

L'association compte 61 adhérents et cinquante d'entre eux parrainent 55 filleuls au Sud Vietnam, des

enfants défavorisés du pays.

Cette année, 4 étudiants en 2^e année de DUT Gestion des entreprises et des administrations de l'IUT de Brest participent au développement de l'association via un projet éducatif.

Animation école

Collecte de journaux tous les derniers samedis de chaque mois de 10h30 à 12h00 au hangar communal.

Prochaine collecte
samedi 30 mars





PIQUE NIQUE GEANT

Après son grand succès de 2017, ou toutes générations confondues se sont retrouvées pour profiter de cette belle journée et partager un moment de bonne humeur sous un soleil éclatant,

le pique-nique géant revient.



SAINT-URBAIN

Dimanche 2 Juin

LE COMITE D'ANIMATION ORGANISE

LE PIQUE-NIQUE GEANT

COCHONS GRILLES SUR PLACE

POSSIBILITE D'APPORTER VOTRE PIQUE-NIQUE



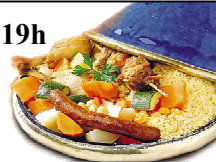
Attention, le repas se fera sur réservation.



L'ES MIGNONNE

**Couscous de l'ESM - samedi 9 mars à 19h
à Irvillac salle Kerlevenez**

Formule adulte 12 €
Formule enfant 6 €
Formule à emporter 9 € (merci de prévoir des plats)
Renseignements et réservations au 06 81 74 65 60



Challenge Robert LE MEUR : samedi 6 avril.

800 joueurs fouleront le stade de Saint-Urbain.
Au programme : tournois catégories U7-U9 de 9h30 à 13h00
et U11 U13 de 12h00 à 20h00
Animations et restauration sur place tout le long de la journée.



Loto : L'ES Mignonne a organisé un loto avec Malou de Brest le dimanche 27 janvier Salle Ty Kreis-Ker à partir de 13h30 avec plus 3 000 € de lots et plus de 250 participants. Succès total avec une salle comble.

Stage de février : jeudi 21 et vendredi 22 février s'est déroulé le stage de l'école de foot. Plus de 90 joueurs et éducateurs ont foulé le stade.



Randonnée de Trévarn

Dimanche 28 avril, les Amis de Trévarn et du Patrimoine organisent leur traditionnelle **randonnée découverte**, sur le thème des oiseaux.

Deux circuits sont prévus à partir de Ty Kreis-Ker :



- départ vers 10h pour un circuit de 15 à 20 km ; prévoir son pique-nique,

- départs entre 13h30 et 14h00, par groupes, pour le petit circuit de 8 à 10 km.

A l'issue de la randonnée, un goûter ouvert à tous, marcheurs ou non marcheurs, est proposé au bénéfice de l'association.

Concert

Le dimanche 5 mai, un concert de chants orthodoxes aura lieu dans la chapelle de Trévarn.

Café Jardin

Prochain rendez-vous :

- Samedi 30 mars : bien conduire une vigne avec la visite de la vigne de Loperhet.

- Samedi 27 avril : La biodynamie, qu'est-ce que c'est ? Comment l'adapter à nos jardins.

Retrouvez le compte rendu de notre dernière séance et l'intégral de notre programme 2019 en ligne sur notre site : <http://cafejardin29.blogspot.com/>



Canicross

La Breizh Cani'Tude organise son

**6^e canicrosse
samedi 6 avril**

Parc de Créach ar Roual à Dirinon

Au programme

13h00 : canimarche 6,3 km
13h10 : cani-enfant 2 (2 km)
13h20 : cani-enfant 1 (1 km)
15h00 : cani VTT / cani trotinette 6,3 km
16h30 : canocross 6,3 km (par vague)
17h45 : cani-baby déguisé (100 m)
18h00 : pot de l'amitié et remise des récompenses.



Inscription avant le 24 mars sur canicompet.net.
Le règlement appliqué est celui de la FSLC consultable sur www.fslc-canicross.net.

Retrait des dossards à partir de 12h jusqu'à 14h30.



SORTIES

SALON DES "TALENTS CACHÉS" D'ARTISTES AMATEURS,

Vous avez un talent ? Bijoux, broderie, coiffure, couture, dentelle, encadrement, maquillage, peinture, photo, poterie, sculpture... et plus encore ? Faites-les connaître, montrez-les !

Organisé par l'association Kergreis Dynamique dimanche 24 mars, de 13h30 à 18h00, à la Maison de quartier, rue de l'Odet, à Landerneau



Entrée gratuite pour les visiteurs.
Vente sur place de crêpes, gâteaux...



ASSAMBLES

Lundi 11 mars – salle des Anciens -18h30- conférence « Les produits de la ruche et la santé humaine » par Françoise SAUVAGER – pharmacienne.

Seront présentés les principaux produits de la ruche utilisés par l'homme, les principaux constituants à vertu thérapeutique et leur propriétés seront décrits, et enfin l'utilisation en médecine humaine sera exposée, en précisant pour chacun, les modes d'administration et les contre-indications éventuelles.

Vendredi 29 mars - sortie à la journée : coulisses d'Océanopolis à Brest, musée de la Tour Tanguy et chantier du GUIP à Brest.



Mercredi 3 avril – salle Kejadenn - 18h30 - conférence « Eau source de vie » par Jérôme VASSAL, ingénieur en environnement au syndicat du bassin de l'Elorn.

Renseignements : 06 73 87 38 60 ou 06 64 52 81 02.

RUCHER ASSOCIATIF DE PROMOTION DE L'APICULTURE RAPA



Il a été créé sur la commune de Ioperhet au quartier du Carn, un rucher associatif de promotion et de défense de l'apiculture et des abeilles. Ce n'est ni un rucher de production ni un rucher de rapport. Nos adhérents ont la possibilité d'essayer différents types de ruches, différentes techniques et de se familiariser avec nos amies les abeilles. L'objectif premier de ce rucher est de permettre à tous les débutants et aux nouveaux apiculteurs de « mettre les mains dans les ruches » et d'expérimenter, de recevoir des conseils et de bénéficier de l'expertise des plus anciens de nos apiculteurs bénévoles. Vous êtes intéressés, venez nous rejoindre en adhérant à l'association. Les travaux au rucher commencent fin mars début avril et se terminent fin septembre. Les rendez vous au rucher sont programmés tous les 15 jours, le samedi à 14h00 si la météo le permet.

WUSHU ÉLORN

En février, à Plœren (Morbihan), s'est tenu le Championnat de Bretagne d'arts martiaux chinois. Les compétiteurs de Wushu Éloron se sont particulièrement distingués en remportant 4 médailles d'or dans différentes catégories : pupille Kung Fu, minime Taiji, junior Taiji et vétéran Taiji. Les 16 et 17 mars, ces champions participeront au championnat de France qui se tiendra en Normandie.

L'association composée de 55 adhérents, dispense depuis 3 ans, des cours de Qi gong, taiji pour enfants/adultes et kung fu enfants. Essayez et vous serez convaincus !

Contact : Claude LARREUR, président (06 04 49 10 92) et Renfeng SU, professeur (tel : 06 29 93 78 78).

Organisation de concerts

Vous aimez la musique classique ou le jazz ?

Je souhaite organiser des concerts dans la salle Kejadenn de Logonna-Daoulas ou d'autres salles de la CCPLD.

J'ai déjà établi quelques contacts avec des musiciens ou des organisateurs de spectacles, mais je voudrais créer une association pour structurer ce projet et rechercher les financements nécessaires.

Ce projet vous intéresse, contactez-moi : Yves GUIGNOT : 06 82 05 45 03 - gnt29@orange.fr

Vacances pour tous

LE SECOURS CATHOLIQUE

Si vous souhaitez accueillir un enfant dans votre famille, partager du temps ensemble, tisser un lien de confiance, le Secours catholique organise un séjour de vacances du :

8 au 22 juillet 2019

Nous vous invitons à nous contacter au : 02 98 55 60 80

courriel : finistere@secours-catholique.org

SECOURS POPULAIRE 29

Devenir « Famille de vacances » avec le Secours populaire français

Un enfant sur trois ne part toujours pas en vacances. Le Secours populaire français – fédération du Finistère recherche des familles prêtes à accueillir bénévolement un enfant de 6 à 10 ans l'été prochain.

Le dispositif « Familles de vacances » du Secours populaire français permet aux enfants issus de milieux défavorisés âgés de 6 à 10 ans de venir en vacances dans une famille du Finistère. Ce dispositif visant à lutter contre les exclusions fait ses preuves, puisque le Secours populaire français constate que beaucoup d'enfants inscrits pour la première année sont réinvités par la famille de vacances l'année suivante car des liens affectifs se créent.

Vous et votre famille souhaitez tenter l'aventure ? L'équipe vacances du SPF29 est disponible pour vous rencontrer. N'hésitez pas à prendre contact par téléphone : 02 98 44 48 90 (mardi matin et jeudi matin) ou par courriel : vacances@spf29.org